

# Paramètres de la durabilité de l'agriculture suisse



# **Table des matières**

Editorial	3
Introduction	4
La dimension économique	5
La dimension environnementale	10
La dimension sociale	18
Mot de la fin	23

La durabilité est une valeur profondément enracinée dans les familles paysannes en Suisse. Elle représente la condition sine qua non de la pérennité d'une exploitation sur plusieurs générations, de sa transmission des parents aux enfants. L'exploitation sert à construire leur existence. La notion de durabilité – qui outre l'économie, l'écologie et le social, inclut aussi la prospérité et la liberté de décision des générations futures – se révèle d'ores et déjà omniprésente dans la vie quotidienne des familles paysannes de Suisse. Sans exploitation durable, il n'y aura pas de générations futures dans les exploitations.

Les consommateurs sont de plus en plus demandeurs de denrées alimentaires issues d'une production durable. Or, par leurs décisions d'achat, ils peuvent influencer les modes de production et les produits qui se retrouvent sur les étales. En effet, la production obéit à la demande. Par conséquent, les consommatrices et consommateurs ont aussi une influence directe sur la durabilité de l'agriculture suisse.

Où en est donc la durabilité de l'agriculture suisse? La politique agricole a connu de nombreuses réformes et adaptations ces dernières années. Les conditions-cadres évoluent constamment. Les familles paysannes se sont adaptées de manière remarquable à un environnement en pleine mutation et poursuivent l'objectif d'une agriculture durable.

Cette brochure présente les développements survenus. Elle aborde les divers aspects de la durabilité et expose la situation qui prévaut dans l'agriculture à l'heure actuelle. Elle montre aussi où il existe des possibilités d'action et comment renforcer la durabilité dans l'agriculture suisse. Il faut que les générations futures de familles paysannes aient une raison d'être, qu'elles obtiennent un revenu décent et qu'elles puissent vivre leur passion pour l'agriculture sur leurs exploitations agricoles.

Markus Ritter, Président Union Suisse des Paysans **Jacques Bourgeois, Directeur** Union Suisse des Paysans

# **Editorial**

# Introduction

La Confédération emploie la définition du développement durable qui est largement partagée à l'échelle internationale et qui s'appuie sur la définition de Brundtland:

« La génération du présent doit répondre à ses besoins sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Un développement durable englobe, dans une même mesure, la capacité économique, la solidarité sociale et la responsabilité écologique. »

L'objectif 4.5 de la stratégie pour le développement durable de la Confédération porte sur l'agriculture et la filière alimentaire. Il veut que celles-ci soient compétitives et résilientes, qu'elles préservent l'environnement et qu'elles utilisent avec efficacité les ressources le long de l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Sur le plan international, l'ONU a adopté les Objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015, lesquels sont entrés en vigueur au 1er janvier 2016 pour une durée de quinze ans, soit jusqu'en 2030. Ils s'inspirent des objectifs du Millénaire pour le développement, mais à la différence de ces derniers, ils s'appliquent à tous les pays membres, et pas seulement aux pays en voie de développement économique. Le contenu s'articule en 17 objectifs principaux et 169 sous-objectifs. L'objectif deux veut éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable<sup>2</sup>.

Par son orientation durable, l'agriculture suisse peut contribuer de façon substantielle à la réalisation des ODD. D'une part, elle peut produire de façon durable grâce à ses propres processus et permettre ainsi à la Suisse d'atteindre les ODD et, d'autre part, elle peut avoir un rayonnement à l'échelle internationale et ainsi contribuer à la réalisation des ODD au niveau mondial.

La présente brochure s'intéresse aux divers aspects de la durabilité pour mettre en lumière la situation actuelle et les changements de ces dernières années. Elle propose des mesures possibles pour la suite. Elle présente des paramètres importants de la durabilité du secteur agricole dans son ensemble et ne se concentre pas sur les exploitations individuelles. Elle commence par la dimension de l'économie, puis se tourne vers celle de l'écologie et celle du social.

Office fédéral du développement territorial (2016), Stratégie pour le développement durable 2016-2019

ONU (2015), Objectifs de développement durable

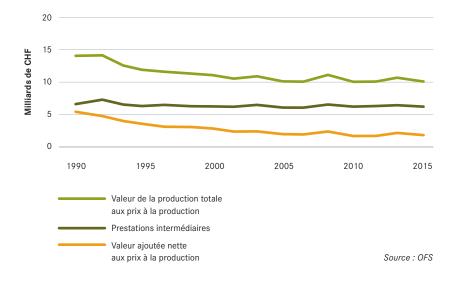
La dimension économique de la durabilité renvoie à la rentabilité, c'est-à-dire à l'interaction entre les prix, les coûts et les revenus. Par ailleurs, l'agriculture assume d'importantes fonctions pour la collectivité, des fonctions qui ne sont pas ou qu'en partie marchandes. La Confédération rétribue ces prestations par des contributions appelées « paiements directs ». La sécurité de l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires demeure toutefois le cœur du métier de l'agriculture. C'est le taux d'auto-approvisionnement qui est considéré de plus près dans ce contexte.

# La dimension économique

## Revenus et prix

La valeur de la production agricole avoisine aujourd'hui les 10 milliards de CHF par an. La valeur ajoutée nette de l'agriculture reflète la prestation de celle-ci (valeur de la production), après déduction de la consommation intermédiaire et des amortissements. Depuis le début des années 1990, la valeur de la production a reculé de 4 milliards de francs - ce qui équivaut à une perte d'un tiers de sa valeur - et ne s'élève plus qu'à 10 milliards de francs. Ce recul n'est dû qu'à la baisse des prix, la production n'ayant pas diminué. La consommation intermédiaire était aussi orientée un peu à la baisse (bien que moins rapide) dans les années 1990, puis elle est restée figée, en dépit de variations annuelles, à un peu plus de 6 milliards de francs depuis l'an 2000. Au final, cela conduit à un recul de la valeur ajoutée nette et à une baisse des revenus d'entreprise.

### Création de valeur ajoutée



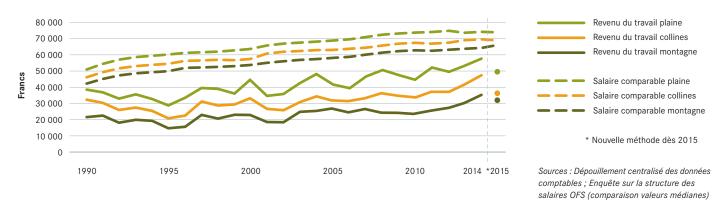
La valeur ajoutée nette recule, et les revenus d'entreprise diminuent. Suivant les régions, les revenus dans l'agriculture n'ont atteint que 43 à 66 % du salaire comparable non agricole en moyenne ces dix dernières années.

#### Revenu du travail

Le revenu du travail correspond au revenu agricole après déduction des intérêts (calculés) des fonds propres investis dans l'exploitation.

Le revenu du travail d'une unité de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture accuse un net retard par rapport aux salaires comparables dans les régions respectives: en prenant la moyenne des dix dernières années, le revenu dans l'agriculture n'a atteint que 43 à 66 % du salaire comparable non agricole, suivant les régions considérées. Des écarts n'existent pas qu'entre les régions et les secteurs, mais aussi d'une exploitation à une autre. L'information publiée en juin 2016 par Agroscope concernant la nouvelle méthode montre que les revenus se révèlent encore plus bas avec le nouvel échantillon et la nouvelle méthode de calcul. En 2015, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale s'est élevé à 44 600 francs, ce qui ne représente que 3700 francs par mois<sup>3</sup>.

#### Revenu du travail

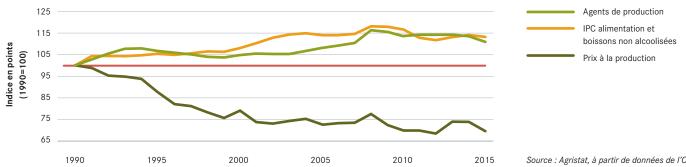


En 2015, à quantité égale de produits agricoles vendus, les familles paysannes achetaient près de 40 % de biens de consommation en moins qu'en 1990.

### **Evolution des prix**

L'écart entre les prix des denrées alimentaires et les prix à la production s'est creusé au cours des 25 dernières années, tout comme celui entre les agents de production et les prix à la production. La consommation intermédiaire a donc renchéri (+10-15 % depuis 1990), et les consommateurs paient davantage pour les denrées alimentaires (+15 % depuis 1990). Les prix des denrées alimentaires se révèlent toutefois stables depuis 2005. Cependant, les producteurs reçoivent 30 % ou près de 4 milliards de francs de moins pour leurs produits qu'en 1990. L'évolution des prix résulte de la nouvelle orientation donnée à la politique agricole dans les années 1990, où le soutien des produits a fait place aux paiements directs. L'évolution négative des prix à la production s'est certes atténuée, mais elle se poursuit. Seuls des gains d'efficacité et des réductions des coûts permettent de supporter une telle évolution. Celle-ci a entamé le pouvoir d'achat des familles paysannes : en 2015, à quantité égale de produits agricoles vendus, elles achetaient près de 40 % de biens de consommation en moins qu'en 19904.

#### **Evolution des prix**



Source : Agristat, à partir de données de l'OFS

## Part de chaque franc dépensé par le consommateur

En 2014, près de 44 milliards de francs ont été dépensés pour des denrées alimentaires (gastronomie et commerce de détail). Les prix à la production ne représentent que 20 % environ de ce montant<sup>5</sup>. Cette part a diminué de plus de 40 % depuis le début des années 1990 6. Les importations croissantes de denrées alimentaires et les marges grandissantes du commerce et de la transformation ont contribué de façon déterminante à cette évolution.

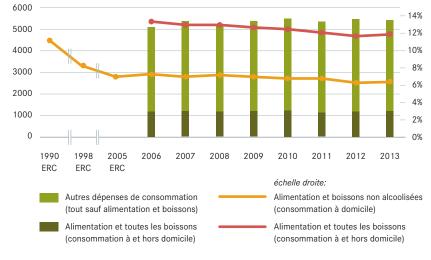
L'agriculture suisse produit à des prix plus élevés que les agricultures à l'étranger. Elle n'est pas la seule dans cette situation : tous les maillons de la chaîne de la valeur ajoutée produisent à un niveau de coûts et, partant, de prix plus élevé qu'à l'étranger. Dans le cas des denrées alimentaires, les différences de prix par rapport à l'étranger sont imputables, à raison de moitié au moins, aux coûts plus élevés dans les secteurs en aval de la production agricole. Même si les producteurs suisses cédaient gratuitement les matières premières, dans le commerce de détail de nombreuses denrées alimentaires coûteraient quand même plus cher que dans les pays voisins 7.

Les producteurs ne reçoivent plus que 20 centimes par franc dépensé par le consommateur.

# Part de l'alimentation dans les dépenses des ménages

Le montant dépensé par les ménages pour les denrées alimentaires et les boissons non alcoolisées est resté assez constant ces 20 dernières années et se situait, en moyenne, entre six cents et sept cents francs par mois. En pourcentage du revenu brut d'un ménage, ce montant a diminué considérablement et est passé de plus de 10 % au début des années 1990 à 6,4 % en 2013. Les dépenses des ménages pour l'alimentation ne varient guère, alors que les dépenses pour les autres biens et services ainsi que les revenus augmentent. Si la consommation hors domicile et les boissons alcoolisées sont aussi prises en compte, un ménage dépense en moyenne 12 à 13 % de son revenu pour l'alimentation. Ce pourcentage diminue aussi petit à petit. Mis en relation avec le pouvoir d'achat, les prix des denrées alimentaires sont bas en Suisse. Les ménages suisses doivent dépenser une part toujours moins importante de leur revenu pour l'alimentation.

#### Part de l'alimentation dans les dépenses des ménages



Sources : OES FBM et FRC

Les ménages suisses dépensent une part toujours moins importante de leur revenu pour l'alimentation.

- <sup>3</sup> Agroscope (2016), Evolution économique de l'agriculture suisse en 2015
- <sup>4</sup> Agristat (2015), avec des données de l'Office fédéral de la statistique
- Conseil fédéral (2011), Mesures de renforcement des instruments du marché agricole, en réponse au postulat Bourgeois du 3 juin 2010 (10.3374)
- Agristat (2015), Cahier statistique mensuel 15-12
- Union suisse des paysans (2015), Fourchette de prix - La part de l'agriculture dans le prix à la consommation

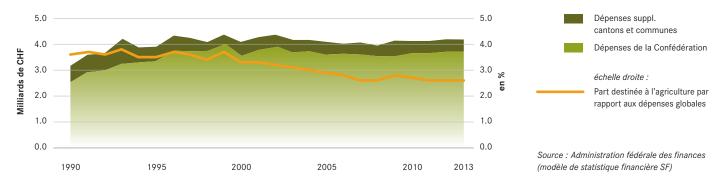
La part des dépenses publiques qui est affectée à l'agriculture ne cesse de diminuer et ne s'élève plus qu'à 2,5 % aujourd'hui.

# Part des dépenses de la Confédération pour l'agriculture

La Confédération rétribue chaque année à hauteur de 3,7 milliards de francs les prestations de l'agriculture. A ce montant s'ajoutent environ 0,5 milliard de francs payés par les cantons et les communes. Les paiements directs rétribuent les prestations non marchandes de l'agriculture. En font partie, entre autres, l'entretien du paysage, la promotion de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources, ainsi que les contributions au bien-être animal. Dans l'absolu, les contributions des pouvoirs publics sont restées constantes ces dernières années. Elles ont toutefois fortement baissé par rapport aux dépenses globales. Seuls 2,5 % des dépenses des pouvoirs publics sont consacrés à l'agriculture, et la Confédération y affecte un pourcentage de plus en plus petit.

Les dépenses pour l'agriculture suscitent des discussions fréquentes. Des coupes sont souvent réclamées dans ce contexte. En même temps, l'agriculture est astreinte à fournir de plus en plus de prestations non marchandes, alors que la situation sur le marché se révèle difficile en général. En outre, il y a lieu de relever que l'agriculture représente l'un des rares postes de dépenses de la Confédération qui n'augmente pas!

#### Part des dépenses de la Confédération pour l'agriculture

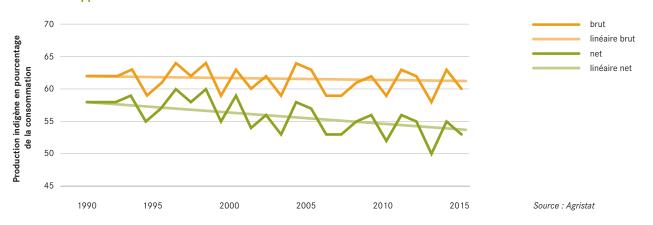


Le taux d'auto-approvisionnement en denrées alimentaires s'élève aujourd'hui à 60 % brut et 54 % net en Suisse.

# Taux d'auto-approvisionnement

Le taux d'auto-approvisionnement (net et brut) a eu tendance à diminuer au cours des 30 dernières années. Le recul du taux d'auto-approvisionnement a ralenti ces dix à quinze dernières années. Il avoisine 60 % brut et 54 % net à l'heure actuelle. La Suisse présente un bas taux d'auto-approvisionnement en comparaison européenne. Pour presque toutes les denrées alimentaires à l'exception du lait, la Suisse doit importer une partie de la quantité consommée. Compte tenu du recul des surfaces agricoles et des autres attentes grandissantes à l'égard des terres cultivables (disparition de terres cultivées, extensification, etc.), le maintien du taux actuel d'auto-approvisionnement représente un enjeu de taille.

#### Taux d'auto-approvisionnement



#### Conclusions

Sur le plan de la rentabilité, la situation se révèle tendue dans l'agriculture suisse. Les prix à la production subissent une pression importante, tandis que les défis posés par le niveau des coûts demeurent entiers. Les prix des denrées alimentaires sont stables depuis une dizaine d'années. Les consommateurs n'ont jamais dépensé aussi peu de leur revenu pour la nourriture qu'aujourd'hui. Sur cette toile de fond, les critiques exprimées par certains milieux à propos des prix de l'alimentation en Suisse se révèlent injustifiées. En général, les Suissesses et les Suisses ont le pouvoir d'achat et sont disposés à payer des prix un peu plus élevés pour des produits alimentaires indigènes.

Pour les familles paysannes, cela signifie qu'elles doivent continuer de rechercher des potentiels de réduction des coûts. Les familles paysannes doivent surtout continuer de produire des aliments de grande qualité, d'investir des segments de marché à forte valeur ajoutée et d'améliorer ainsi la création de cette dernière dans les exploitations. L'agriculture doit susciter l'engouement des consommateurs avec la grande qualité de ses produits, issus d'une production responsable et entièrement exempte d'OGM. En outre, il faut qu'une part appropriée des dépenses des consommateurs revienne à l'agriculture. Pour ce faire, elle doit renforcer sa position dans la chaîne de création de valeurs.

Les consommateurs doivent aussi remplir leur rôle : un produit sain et de grande qualité a son prix. Les familles paysannes suisses vivent et produisent dans un contexte de coûts élevés. Elles doivent recevoir une rétribution adéquate pour leur travail et les exigences qu'elles remplissent.



# La dimension environnementale

98 % des exploitations agricoles de Suisse répondent aux exigences des prestations écologiques requises PER. L'exploitation durable et la préservation des ressources naturelles, la protection du climat, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques sont les principales parties du volet écologique de la durabilité dans l'agriculture.

Dans cette brochure, le chapitre consacré à l'écologie s'intéresse aussi à la santé et au bien-être des animaux.

Des sols fertiles, des réserves hydriques suffisantes et de qualité, une diversité des ressources génétiques et des animaux sains constituent, entre autres, des conditions préalables à une production garantie et durable de denrées alimentaires en Suisse.

98 % des exploitations agricoles de Suisse répondent aux exigences des prestations écologiques requises PER <sup>8</sup>. Les PER représentent l'une des conditions préalables afin de toucher des paiements directs et englobent les critères suivants selon l'ordonnance sur les paiements directs :

- une garde des animaux de rente conforme à la législation sur la protection des animaux
- un bilan de fumure équilibré
- une part appropriée de surfaces de promotion de la biodiversité (en général 7 % au moins)
- l'exploitation conforme aux prescriptions des objets inscrits dans les inventaires d'importance nationale
- un assolement régulier (en général quatre cultures au moins)
- une protection appropriée du sol
- · la sélection et l'utilisation ciblée des produits phytosanitaires
- des exigences concernant les semences et les plants
- · des exigences concernant les cultures spéciales
- des exigences concernant les bordures tampon

Même en comparaison internationale, les PER représentent un acquis unique au monde.

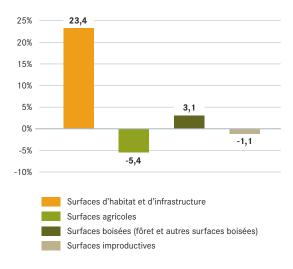
Les exploitations IP-Suisse et les exploitations biologiques vont encore plus loin. En plus des exigences des PER, elles remplissent des critères encore plus contraignants en ce qui concerne, entre autres, la promotion de la biodiversité, la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse et le bien-être animal.

#### Les sols

Le sol constitue le plus important moyen de production qu'il soit pour l'agriculture. Faute de sols de bonne qualité en suffisance, la production agricole devient inconcevable. Les sols du Plateau suisse sont très fertiles et ont d'excellents rendements grâce à un climat équilibré. Il s'agit d'un état à préserver, car il faut en moyenne un siècle pour former un centimètre de sol. Ce sont en premier lieu la compaction suite aux passages répétés de machines lourdes - et l'érosion qui menacent la qualité des sols. Le mode d'exploitation permet, jusqu'à un certain degré, de maîtriser ces deux phénomènes. Les agriculteurs peuvent, par exemple, limiter au strict minimum les passages avec des machines lourdes, et ce, uniquement sur des sols secs et avec une pression réduite des pneumatiques. Toutefois, il arrive que les conditions météorologiques ou la pression des adventices et des ravageurs ne permettent pas de travailler ainsi. Quant à l'érosion, les agriculteurs peuvent laisser en place des bandes herbeuses, opter pour des cultures dérobées ou pratiquer le semis direct afin de la prévenir.

Les pertes de surfaces agricoles utiles, qui sont surtout causées par les activités de construction et par la progression des forêts, représentent un grand problème. Sur environ 1 million d'hectares de terres cultivables à l'heure actuelle, 1 m² disparait chaque seconde 9! La surface diminue de plus en plus, tandis que les exigences se multiplient : il faut encourager la biodiversité, préserver le paysage et approvisionner la population en denrées alimentaires. Une protection systématique s'impose pour les surfaces agricoles restantes.

#### Modification de l'utilisation du sol 1885-2009



Source : OFS, Statistique de la superficie, 2015

En Suisse, un mètre carré de terres cultivables disparaît chaque seconde.







<sup>8</sup> Agristat (2015), Statistiques et évaluations 2014

Office fédéral de la statistique (2013), L'utilisation du sol en Suisse : résultats de la statistique de la superficie

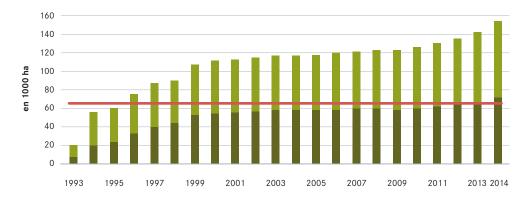
L'objectif de la biodiversité est atteint en termes de surfaces. Il s'agit à présent d'augmenter la qualité sur les surfaces existantes et de poursuivre la mise en réseau des surfaces.

#### La biodiversité

La biodiversité désigne la variété des formes de vie, des espèces et des habitats, et elle revêt une très grande valeur pour l'agriculture suisse. Toutes deux sont liées de façon complexe. L'agriculture joue un rôle essentiel dans l'encouragement et la préservation de la biodiversité, notamment en gardant des surfaces ouvertes, en créant de nouveaux milieux et en travaillant avec une grande variété d'animaux de rente et de plantes cultivées. En même temps, elle est aussi tributaire de la biodiversité, afin de pouvoir faire face aux ravageurs, aux maladies, aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques, et ainsi de pouvoir continuer à produire des denrées alimentaires à l'avenir.

Pour freiner le recul de la biodiversité et contribuer au renforcement de celle-ci, l'agriculture suisse a pris de nombreuses mesures ces vingt dernières années. Certains résultats sont déjà visibles : il existe plus de 150 000 ha de surfaces de promotion de la biodiversité à ce jour¹0. La valeur-cible pour le niveau de qualité l (zone de plaine) prévue dans les Objectifs environnementaux pour l'agriculture¹¹ est ainsi atteinte. Il s'agit à présent d'augmenter la qualité sur les surfaces existantes et de poursuivre la mise en réseau des surfaces.

#### Surfaces de promotion de la biodiversité imputables<sup>1</sup>



- Région de montagne
  Région de plaine
  Valeur cible 65 000 ha
  dans la zone de plaine
- sans les arbres fruitiers haute-tige; les chiffres d'avant 1999 concernent seulement les surfaces de promotion de la biodiversité donnant droit aux contibutions

Source : Office fédéral de l'agriculture, Rapport agricole 2015

- Office fédéral de l'agriculture (2015),
   Rapport agricole 2015
- Office fédéral de l'environnement et Office fédéral de l'agriculture (2008), Objectifs environnementaux pour l'agriculture
- Office fédéral de l'agriculture (2015), Rapport agricole 2015
- Office fédéral de l'environnement (2015), Inventaire des émissions de gaz à effet de serre
- www.bleu-blanc-coeur.org/c/82/Environnement
- 15 AgroCleanTech (2012), Efficience des ressources et du climat dans l'agriculture : analyse de potentiel



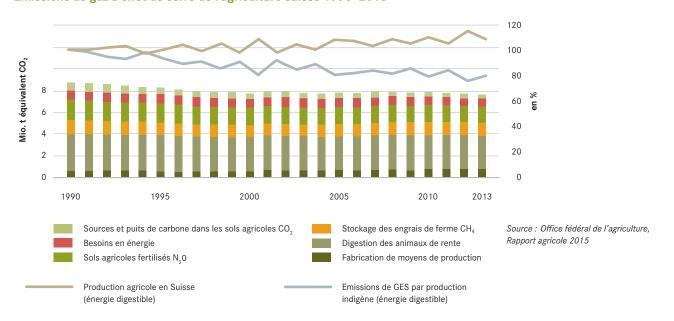
# Le climat et l'énergie

L'agriculture est à la fois coresponsable des changements climatiques et directement concernée par ceux-ci. A l'heure actuelle, l'agriculture émet 7,6 millions de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub><sup>12</sup>. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par l'agriculture ont toutefois fortement diminué: depuis 1990, elles ont baissé de 12,5 %12. Cela tient surtout au recul des émissions provenant de l'élevage et à la réduction de l'utilisation d'engrais minéraux, obtenue suite à l'introduction des PER<sup>13</sup>. Les changements climatiques ont majoritairement des répercussions négatives pour l'agriculture. C'est pourquoi elle reste déterminée à réduire encore davantage, à titre volontaire, les émissions de GES. Il existe diverses solutions à cet effet. Afin de réduire les émissions de GES, la plate-forme AgroCleanTech (www.agrocleantech.ch) et d'autres suivent des mesures : utilisation de compléments d'engrais qui préviennent la nitrification, recours à des compléments d'affouragement riches en lin et en oméga 3 pour les bovins, et qui limitent les émissions de méthane. Les sols utilisés comme prairies permanentes séquestrent le carbone et le recyclage des films plastiques d'ensilage, plutôt que leur incinération, diminue les émissions de CO2. Enfin, il faut mentionner que le plus gros potentiel du secteur alimentaire pour réduire les émissions de GES réside dans la réduction du gaspillage alimentaire.

Les agriculteurs peuvent également apporter une contribution en matière de climat avec la production d'énergies renouvelables. Ce type de production est en augmentation, en particulier avec les installations photovoltaïques et de biogaz que l'on retrouve sur de nombreuses exploitations agricoles. En 2013, 157 GWh d'électricité solaire et 89 GWh d'électricité à partir de biogaz ont été produits. Une étude des potentiels¹⁵ montre que l'agriculture suisse pourrait produire 1200 GWh d'électricité solaire, 420 GWh d'électricité à partir de biogaz et 430 GWh de chaleur à partir de biogaz d'ici à 2030. Au total, cela correspond environ au double des besoins actuels en énergie de l'agriculture. En outre, elle déploie de gros efforts pour améliorer son efficience énergétique. A titre d'exemple, les exploitations qui se dotent d'installations pour récupérer la chaleur dans le processus de refroidissement du lait sont de plus en plus nombreuses. La chaleur ainsi récupérée peut ensuite servir à produire de l'eau chaude.

Depuis 1990, les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 12,5 % dans l'agriculture.

# Emissions de gaz à effet de serre de l'agriculture suisse 1990-2013



Les nouvelles recherches et les projets « Ressources » pourraient se traduire par une réduction ultérieure de la charge en produits phytosanitaires.

Source du tableau : Agroscope 2013. Indicateur agro-environnemental : utilisation de produits phytosanitaires, évaluation de données du dépouillement centralisé des indicateurs agro-environnementaux

# Les produits phytosanitaires

Les produits phytosanitaires chimiques et organiques (PPS) sont utilisés pour protéger les plantes dans les cultures agricoles. Leur utilisation sert à assurer les rendements, à exclure la présence de substances toxiques dans la récolte (p.ex. de mycotoxines dans les céréales) et, enfin, à obtenir des produits à l'esthétique irréprochable et, partant, commercialisables.

Par définition, les PPS ont un effet sur les organismes vivants. A la différence des anciens PPS, les substances actuelles produisent des effets beaucoup plus ciblés et présentent moins de risques pour les organismes non-cibles <sup>16</sup>. Les agricultrices et agriculteurs sont néanmoins tenus de n'avoir recours à des produits phytosanitaires que lorsque les mesures préventives sont restées sans effet. L'application conforme aux prescriptions s'agissant de la quantité, de la fréquence, de la culture, de l'état de la croissance, de la prise en compte du moment de la journée et de la météo, ainsi que de la distance de l'eau, de la forêt et de haies représente un impératif absolu.

#### Nombre d'applications de PPS en Suisse, Grande-Bretagne et Allemagne

Groupe de cultures	СН	GB	D
Pommmiers	17.2	18.9	17.6
Pommes de terre	7.5	13.4	8.6
Colza	4.4	6.3	5.3
Vigne	10.6		9.5
Orge d'hiver	2.0	4.4	3.4
Blé d'hiver	1.9	5.9	3.9
Betteraves sucrières	5.1	6.6	4.7

Une étude d'Agroscope <sup>17</sup> montre que les applications de produits phytosanitaires en Suisse sont moins fréquentes qu'ailleurs dans le monde, en particulier dans les grandes cultures (voir tableau). La consommation de PPS en Suisse s'élève à 2 100 tonnes et se révèle stable, voire en légère baisse. Il convient de relever que ce sont la part importante des cultures spéciales en Suisse et la grande proportion d'huiles, de soufre ou de minéraux argileux qui font fortement augmenter le poids des PPS utilisés en Suisse. Il arrive que ces éléments ne figurent même pas dans les statistiques à l'étranger. En tenant compte de tous ces facteurs, l'utilisation de PPS se révèle même inférieure de 40 % en Suisse par rapport aux niveaux relevés en Allemagne, par exemple <sup>16</sup>.

Bien entendu, l'objectif de réduire les risques inhérents à l'application de produits phytosanitaires garde toute sa pertinence. Une mise en œuvre réussie du plan d'action en matière de protection phytosanitaire peut contribuer à atteindre ce but. De nouvelles technologies antidérive et les nouveaux projets de gestion des ressources naturelles contribueront aussi à désamorcer le problème. Les transformateurs et les consommateurs doivent toutefois aussi remplir leur rôle : s'ils étaient prêts à accepter certains défauts esthétiques et à participer financièrement en cas de pertes de récolte, les agriculteurs pourraient renoncer en partie aux PPS.

LID (2013), Dossier:
Der Kampf um die perfekte Pflanze

<sup>17</sup> Agroscope (2013), Indicateur agro-environnemental: utilisation de produits phytosanitaires

Office fédéral de l'agriculture (2015), Rapport agricole 2015

# Les éléments fertilisants (azote et phosphore)

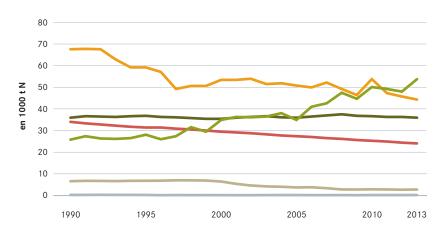
#### **Azote**

L'azote suit un cycle : à partir des plantes, il se retrouve dans les denrées alimentaires ou les fourrages. Environ  $10-15\,\%$  de l'azote contenu dans les fourrages est incorporé dans les produits d'origine animale. Le reste revient dans les sols à partir des engrais de ferme, où il sert de source d'alimentation aux plantes. Le système n'est pas entièrement fermé : l'azote s'échappe sous forme d'ammoniac (NH $_3$ ), de gaz hilarant (N $_2$ O) ou de nitrate (NO $_3$ ) dans les eaux, ce qui n'est pas souhaitable tant en termes d'économie d'entreprise que sur le plan écologique.

L'utilisation d'engrais azoté minéral a reculé depuis 1990, et l'efficacité de l'azote (= rapport rendement / dose apportée) a augmenté ces dernières années et se situe entre 25 et 30 %. L'accroissement de l'efficacité de l'azote représente un objectif important, qui est déjà poursuivi au moyen de diverses mesures. En effet, moins de pertes d'azote, c'est moins d'achats d'engrais ou un plus grand rendement par dose apportée, par exemple dans la production indigène de fourrages.

L'agriculture est déterminée à continuer d'accroître l'efficacité de l'azote et poursuit d'ores et déjà cet objectif à travers diverses mesures.

#### Evolution des entrées<sup>1</sup>





<sup>1</sup> Méthode OSPAR (engrais minéraux, sans la para-agriculture)

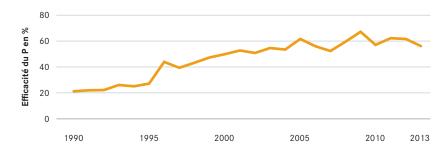
Source : Agroscope ART

#### **Phosphore**

L'efficacité du phosphore est passée de 21 % à 56 % dans l'agriculture suisse ces 25 dernières années¹8. L'apport global a diminué de 26 000 à 15 300 tonnes (-42 %). A quelques exceptions près, le phosphore dans les eaux n'est plus d'actualité. Outre la réduction des apports de phosphore dans l'agriculture, ce sont bien entendu aussi l'interdiction des détergents phosphatés et la précipitation du phosphate lors du traitement des eaux usées qui y ont contribué. Il est important de faire avancer le recyclage du phosphore provenant des boues d'épuration, afin d'atteindre un taux d'auto-approvisionnement en phosphore aussi élevé que possible et de parvenir à refermer son cycle.

L'efficacité du phosphore est passée de 21 % à 56 % dans l'agriculture suisse ces 25 dernières années.

#### L'efficacité du phosphore dans l'agriculture suisse



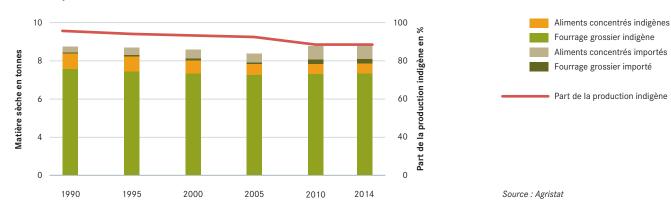
Efficacité du P en %

Source : Office fédéral de l'agriculture, Rapport agricole 2015 Près de 90 % des fourrages distribués aux animaux de rente en Suisse sont de production suisse.

# Aliments pour animaux

Près de 90 % des fourrages distribués aux animaux de rente en Suisse sont de production suisse. La plus grande partie de ce fourrage, soit plus de 80 %, est constituée de fourrage grossier (notamment herbe, foin, ensilage), les 20 % restants étant composés d'aliments concentrés. L'utilisation d'aliments concentrés est restée relativement stable en Suisse au cours des vingt dernières années. Pourtant, les importations d'aliments concentrés ont progressé et plus que doublé depuis 1990. Environ 60 % des aliments concentrés sont importés aujourd'hui 19. A noter, malgré tout, que plus de 95 % du soja importé est certifié sans OGM et est issu d'une production durable 20. L'importante proportion des importations résulte du fort recul de la production de céréales fourragères en Suisse. La réforme de la politique agricole lancée au début des années 1990 a fait baisser de moitié les prix des céréales fourragères. Dans le même temps, le versement des paiements directs a conduit à une extensification de la production végétale. Cela s'est traduit par la disparition de plus de 45 000 ha, soit environ 40 %, de la surface de céréales fourragères, entre 1991 et 2014<sup>21</sup>. Par ailleurs, les interdictions de nourrir les animaux avec des farines animales et des déchets de cuisine se sont soldées par une augmentation des besoins en aliments concentrés représentant entre 40 000 et 50 000 ha de cultures supplémentaires <sup>22</sup>. Il faut à présent chercher à réduire la dépendance des importations.

#### Aliments pour animaux



L'état de santé des animaux de rente suisses se révèle excellent en comparaison internationale.

# antibiotiques, bien-être animal

Santé des animaux, médicaments vétérinaires,

Des animaux en bonne santé sont le maître mot d'une production prospère. L'état de santé des animaux de rente suisses se révèle excellent en comparaison internationale. Le pays est exempt d'épidémies hautement contagieuses ; de nombreuses autres épizooties et maladies animales ne se déclarent pas ou ont été éradiquées au moyen de programmes.

Les médicaments vétérinaires s'avèrent indispensables à la santé des animaux. Il est fait usage de vaccins, d'antibiotiques et d'autres médicaments vétérinaires ainsi que, de plus en plus souvent, de moyens et de méthodes de la médecine alternative. D'une part, le développement de nouvelles substances actives antibiotiques s'est presque arrêté et, d'une autre part, il est de plus en plus fréquent de constater des résistances aux antibiotiques pour un grand nombre d'agents pathogènes. A partir des années 1950, certains antibiotiques ont été utilisés en dose sous-thérapeutique comme stimulateurs de performance antimicrobiens (SPA). En 1999, la Suisse a été le second pays au monde après la Suède à interdire l'utilisation de SPA dans l'alimentation animale.

<sup>19</sup> Agristat (2015)

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Réseau suisse pour le soja (2016)

Union suisse des paysans (2011), Renforcement de l'approvisionnement en aliments concentrés d'origine suisse

Les ventes d'antibiotiques pour la médecine vétérinaire ne cessent de reculer au niveau du commerce en gros depuis 2008. Elles ont baissé de plus de 40 %. Ni l'interdiction des SPA, ni la réduction de la quantité d'antibiotiques utilisés n'ont toutefois permis de résoudre le problème des résistances. En 2013, la Confédération a lancé le développement de la Stratégie nationale Antibiorésistance (StAR). Finalisée en 2015, elle sera mise en œuvre ces prochaines années. L'USP soutient cette stratégie.

Les ventes d'antibiotiques pour la médecine vétérinaire ont baissé de 40 % en 2015.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ventes annuelles totales (kg)	72 304	68 129	65 103	62 103	57 2 1 3	53 384	49 250	42 188

Source: OSAV 2016

Le droit suisse de la protection des animaux est le plus sévère au monde. Les programmes d'incitation Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST) et Sorties régulières en plein air (SRPA) viennent compléter le tableau. Ces deux programmes sont considérés comme des programmes pour le bien-être animal, car ils vont plus loin que les exigences de la législation sur la protection des animaux.

Le droit suisse de la protection des animaux est le plus sévère au monde.

#### Participation au programme SRPA en 2015

	Données de base <sup>1</sup>		Données SRPA		Participation SRPA	
	UGB	Exploitations	UGB	Exploitations	UGB	Exploitations
Catégories d'animaux	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%	%
Total espèce bovine	963 204	367 67	782 220	30 386	81.2%	82.6%
Total espèce équine	37 825	9 590	31 595	7 029	83.5%	73.3%
Total espèce caprine	11 067	5 904	8 6 1 5	3 225	77.8%	54.6%
Total espèce ovine	38 125	7 553	33 392	5 584	87.6%	73.9%
Total espèce porcine	158 408	7 059	80 351	3 484	50.7%	49.4%
Total volaille de rente	65 002	11 623	23 971	2 710	36.9%	23.3%
Total toutes catégories	1 274 601	42 270	960 156	35 401	75.3%	83.7%

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Exploitations ayant droit aux contributions (toutes les exploitations éligibles au programme SST)

Source : OFAG

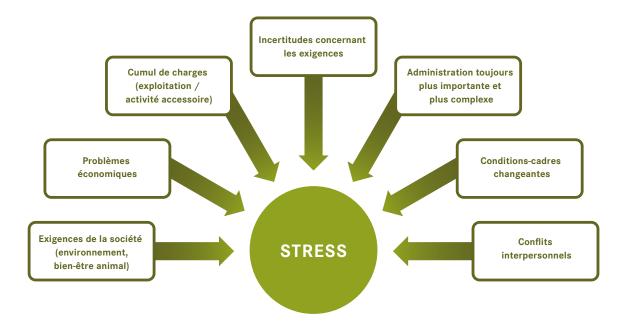
### **Conclusions**

L'agriculture suisse est tributaire des ressources naturelles. D'un autre côté, elle a aussi une grande influence sur celles-ci. Depuis le début des réformes agricoles en 1990, l'agriculture peut se targuer d'un important développement dans le domaine de l'écologie et du bien-être animal. L'introduction des prestations écologiques requises a conduit à la mise en place des surfaces de promotion de la biodiversité, à une réduction de l'utilisation des engrais minéraux et à une protection accrue des sols. Les résultats sont déjà visibles.

L'agriculture se voit comme une partie de la solution pour divers enjeux. Que ce soit en séquestrant activement le CO<sub>2</sub> dans les sols des surfaces herbagères ou en produisant des énergies renouvelables, elle peut contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

# La dimension sociale

Ce chapitre éclaire certains aspects de la durabilité sociale concernant directement l'agriculture, les avantages et les inconvénients de la vie à la ferme, ainsi que les défis de l'ère actuelle. Dans la seconde partie, il s'intéresse aux prestations sociales de l'agriculture et, partant, à la contribution des familles paysannes à la durabilité sociale de la communauté.





# Charge de travail et stress

L'environnement de l'agriculture suisse a connu de profonds changements au cours des dernières décennies, en particulier en raison de la mondialisation et de la libéralisation des marchés. Les agricultrices et agriculteurs doivent répondre à des exigences élevées. Ils doivent produire des denrées alimentaires de façon encore plus écologique et plus respectueuse des animaux et, en même temps, l'agriculture suisse est censée rester concurrentielle et offrir un même niveau de prix que dans les pays voisins. La pression sur les familles paysannes devient donc toujours plus forte en raison de ces exigences croissantes.

Avec des semaines de 60 heures, les agricultrices et agriculteurs travaillent beaucoup plus que les salariés et les indépendants actifs dans d'autres branches <sup>22</sup>. Les journées de travail sont longues, le travail est éprouvant, mais une majorité ne considère pas le travail dans l'exploitation comme pénible. En revanche, le travail administratif au bureau est jugé astreignant. Ce qui pèse sur le moral, c'est de ne pas savoir si les conditions sont remplies ou de ne pas connaître exactement les attentes. Ce stress négatif s'est intensifié sous l'effet d'une politique agricole en mutation permanente et toujours plus complexe. De manière générale, le stress psychologique prend une dimension de plus en plus importante dans notre société. Dans l'agriculture, les problèmes ont parfois des répercussions plus graves, parce que la vie de famille et l'activité professionnelle sont très étroitement liées.

Même si les familles paysannes ne peuvent pas, pour la plupart, mener un train de vie élevé et doivent beaucoup travailler, la vie à la ferme procure certains avantages qui permettent de jouir d'une grande qualité de vie <sup>22</sup>. Cette grande qualité de vie permet encore d'attirer des jeunes vers le métier d'agriculteur ou d'agricultrice. Il n'en demeure pas moins que la transmission de l'exploitation pose problème dans de nombreux cas. Est-il possible de remettre l'exploitation à ses propres enfants, serait-il préférable de la confier à une personne externe à la famille ou de quand même mettre la clé sous le paillasson? Des questions auxquelles il n'est pas facile de répondre lorsque les familles paysannes se sont investies corps et âme dans une exploitation pendant des décennies.

Les contraintes administratives sont ressenties comme beaucoup plus pénibles que les longues journées de travail et le travail astreignant.

# Les femmes dans l'agriculture

La diversité et les liens étroits entre vie de famille et travail à la ferme sont surtout rendus visibles par les activités des paysannes. Il faut relever l'importance, hier comme aujourd'hui, de l'apport de la paysanne dans l'exploitation agricole familiale. Les travaux se révèlent très variés, du ménage à la garde des enfants en passant par la collaboration dans l'exploitation, les tâches administratives et, de plus en plus souvent, dans le domaine des activités dites proches de l'agriculture. Sans ces travaux, une exploitation ne fonctionnerait pas. En outre, près de la moitié des paysannes contribuent dans une mesure considérable au revenu de la famille en exerçant une activité lucrative en dehors de l'agriculture <sup>23</sup>. Ce cumul de charges accroît aussi la charge de travail qui pèse sur elles.

Il faut relever l'importance de l'apport de la paysanne dans l'exploitation agricole familiale.

Office fédéral de l'agriculture (2013), Rapport agricole 2013

Office fédéral de l'agriculture (2012), Rapport agricole 2012

Des conditions de marché équitables sont essentielles – non seulement pour les familles paysannes, mais aussi pour les employés agricoles.

# Les employés dans l'agriculture

L'agriculture emploie 155 000 travailleurs (main-d'œuvre familiale y comprise), dont 25 000 à 35 000 travailleurs étrangers<sup>24</sup> car, pour de nombreux travaux, il est presque impossible de recruter des Suisses. Il est important que les conditions d'emploi dans l'agriculture soient régies par des règles claires. Le partenaire social de l'USP est la Communauté de travail des associations professionnelles d'employés agricoles (ABLA). Les deux parties édictent chaque année une directive salariale négociée par les partenaires sociaux et reconnue de tous. Les contrôles effectués dans le cadre des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes avec l'UE ont montré que cette directive salariale est respectée.

L'Union suisse des paysans s'engage pour des conditions de travail équitables. Malgré la directive salariale et les contrats-types de travail, l'agriculture est souvent montrée du doigt comme une mauvaise employeuse. Or, ce sont les conditions économiques et la valeur ajoutée parfois très basse qui empêchent les employeurs agricoles de payer des salaires plus élevés. Cette situation s'aggrave encore davantage sous la pression croissante des importations bon marché. Les conditions de travail dans les pays d'origine des produits importés sont loin d'être meilleures. C'est pourquoi il faut donner à l'agriculture suisse les moyens de se protéger contre des importations en dumping. Des conditions de marché équitables sont essentielles – non seulement pour les familles paysannes, mais aussi pour les employés.



# La prévoyance

La situation de la prévoyance des familles paysannes est restée peu connue pendant longtemps et n'a guère recueilli d'attention. C'est pourquoi l'USP a réalisé une analyse de la situation de la prévoyance des familles paysannes en Suisse<sup>25</sup>. Elle s'est concentrée sur la prévoyance en cas d'invalidité et de décès, ainsi que pour la vieillesse.

Il s'en est dégagé que les familles paysannes ont, pour la plupart, pris des mesures de prévoyance supplémentaires, en plus des mesures prévues dans le cadre du régime de prévoyance obligatoire. Certaines familles paysannes se sont dotées d'une excellente prévoyance. D'autres, en revanche, ne pensent guère (ou n'ont pas les moyens de penser) à leur prévoyance. Les exploitations disposent presque toutes de la prévoyance vieillesse. Par contre, entre 25 et 35 % des exploitations n'ont aucune couverture du minimum vital en cas d'invalidité totale ou de décès du chef d'exploitation. Lorsque les agriculteurs n'ont pris aucune mesure de prévoyance, ils l'expliquent surtout par un manque de moyens financiers. Par conséquent, l'analyse de la situation de la prévoyance des familles paysannes en Suisse se solde par un bilan mitigé.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Office fédéral de la statistique, 2016

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Union suisse des paysans (2015), Analyse de la situation de la prévoyance des familles paysannes en Suisse

# La contribution de l'agriculture à la durabilité sociale

L'agriculture suisse est multifonctionnelle. En plus de sa principale mission, à savoir la production de denrées alimentaires, elle se charge en particulier de l'entretien du paysage et de l'encouragement de la biodiversité. La multifonctionnalité va toutefois encore plus loin. Avec ses structures d'accueil social à la ferme, l'agriculture fournit aussi de nombreuses prestations sociales d'une grande importance pour la communauté. Il existe désormais un grand bouquet d'offres très variées : logement et emploi protégés pour des personnes handicapées, placements dans une famille pour les enfants issus de situations sociales difficiles ou soins aux personnes âgées. Sur le plan de l'insertion professionnelle, l'agriculture fournit aussi une contribution importante au développement social durable en Suisse.

L'insertion professionnelle de personnes admises à titre provisoire et de réfugiés reconnus en constitue un exemple. L'USP et le Secrétariat d'Etat aux migrations ont développé un projet-pilote pour l'intégration des réfugiés dans l'agriculture. Les premières expériences montrent que leur intégration par un emploi dans le milieu agricole peut fonctionner. Le savoir-faire acquis et le fait d'avoir travaillé plusieurs mois dans l'agriculture les aident dans leur recherche d'emploi par la suite.

L'agriculture fournit de nombreuses prestations sociales d'une grande importance pour la communauté.

# Conclusions

Qu'il s'agisse de l'importante charge de travail, du stress psychologique ou de la prévoyance en partie lacunaire des familles paysannes : presque tous les aspects négatifs dans le domaine social découlent des bas revenus gagnés dans l'agriculture. En raison des bas prix à la production, bon nombre d'agricultrices et d'agriculteurs doivent gagner un revenu additionnel en marge de la production de denrées alimentaires. Qu'ils optent pour un emploi en dehors de l'exploitation, pour des activités proches de l'agriculture ou la vente directe, ce cumul de charges engendre davantage de stress. Les gains de temps réalisés grâce au progrès techniques sont ainsi également de nouveau « compensés ». Une amélioration de la situation des revenus revêt une importance capitale afin de bel et bien améliorer la durabilité sociale.

Les conditions-cadres changeantes, l'incertitude d'avoir pu remplir toutes les exigences, tout cela mine plus le moral qu'une saison des récoltes astreignante avec seize heures de travail par jour. C'est pourquoi il est essentiel que les conditions-cadres et la politique agricole restent si possible stables et que les exigences n'augmentent ou ne changent pas sans cesse. Ce qui est important pour la durabilité sociale, en particulier pour la qualité de vie, c'est la reconnaissance et l'estime envers le travail des agricultrices et agriculteurs dans la société.

# Infos éditeur

# Editeur

Union Suisse des Paysans Laurstrasse 10 5201 Brugg Tél. 056 462 51 11 www.sbv-usp.ch info@sbv-usp.ch

# Conception

Rena Witschi, atelierQuer

## Impression

Vögeli AG Marketingproduktion & Druck Sägestrasse 21–23 3550 Langnau

# Crédits photos

Certaines images proviennent du concours photo www.agriculture.ch





Si les ressources sont disponibles dans la quantité et la qualité requises, les agricultrices et agriculteurs peuvent produire des denrées alimentaires de grande qualité. Ces denrées alimentaires doivent toutefois avoir une valeur, pour que les familles paysannes aient des perspectives économiques et humaines. De telles perspectives leur permettront de penser aux générations suivantes et renforceront leur conviction d'exploiter toutes les ressources de façon durable.

Toutes les trois dimensions de la durabilité revêtent donc de l'importance pour une production agricole durable en Suisse. Il faut faire un usage durable des ressources. Une base économique solide est importante pour pouvoir effectuer les investissements nécessaires. Les agricultrices et agriculteurs doivent se sentir à l'aise dans leur travail. Si les personnes n'arrivent pas à œuvrer sur l'exploitation, il est inutile de penser à l'avenir.

Dans ce système, l'équilibre n'a pas encore été atteint entre toutes les dimensions de la durabilité à l'heure actuelle. Du point de vue de l'agriculture, des déficits subsistent notamment dans la dimension économique. Ce qui pose problème, c'est la faible valeur ajoutée dans l'agriculture et les bas revenus qui en résultent. Il faut réussir à accroître la considération envers les denrées alimentaires et la valeur ajoutée dans les exploitations agricoles.

Dans la dimension de l'écologie, il faut continuer dans la direction engagée : viser une qualité plus élevée et une meilleure mise en réseau sur les surfaces de promotion de la biodiversité, mettre en œuvre le plan d'action en matière de protection phytosanitaire, protéger les terres cultivables, développer la production d'énergies renouvelables, accroître l'efficacité des fertilisants et de l'énergie et maintenir des normes élevées pour le bien-être animal. Au final, ce sont la reconnaissance et l'estime de la société à l'égard des prestations non marchandes et de l'évolution positive de l'agriculture ces 20 dernières années grâce aux PER qui revêtent une grande importance.

Tous ces facteurs contribueront à ce que les futures générations d'agricultrices et d'agriculteurs puissent exercer un travail rémunérateur et porteur de sens.

Tous doivent maintenant remplir leur rôle : la politique, les familles paysannes, le commerce, la transformation, ainsi que les consommatrices et consommateurs.